



VALÉRIE

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

***25037943***

ile,

Déposé / Reçu le**13 MARS 2025****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles****N° d'entreprise : 0682 709 556****Nom****(en entier) : 4SPROJECT****(en abrégé) :****Forme légale : Société à responsabilité limitée****Adresse complète du siège : Rue du Wagon 10 boîte 241, 1180 Uccle****Objet de l'acte : Modification adresse**

Lors du procès-verbal de l'organe d'administration du 18 février 2025 on a décidé le suivante:

Transfert du siège social du Rue du Wagon 10 boîte 241, 1180 Uccle au Rue Saint-Denis 120, 1190 Forest à partir du 18 février 2025.

Les administrateurs donnent une procuration spéciale à ACERTA Guichet d'entreprises ASBL, avec le représentant permanent Iris Carsau, mandataire, dont le siège social est établi en Région de Bruxelles-Capitale, sise à 1020 Bruxelles, Esplanade 1 boîte 65 RPM Bruxelles TVA BE 0480.513.551, ainsi qu'à ses collaborateurs, préposés et mandataires, avec possibilité de suppléance, d'accomplir toutes les formalités utiles ou nécessaires à l'égard de cette société en ce qui concerne son inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE), l'affiliation à une caisse d'assurances sociales de la société et de ses indépendants, la demande aux impôts indirects et/ou directs (comme la TVA), l'émission de publications aux Annexes du Moniteur belge et d'autres obligations administratives éventuelles.

Signé,
Iris Carsau

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).